

Lausanne, le 12 novembre 2020

## **Communiqué de presse**

# **Séance du Grand Conseil annulée : les députés PLR demandent à pouvoir renoncer à leurs indemnités indues**

## **La députée Florence Gross prononcera une déclaration à ce sujet lors de la prochaine séance plénière**

Le 9 novembre dernier, les membres du Parlement ont été informés par le Bureau du Grand Conseil que la séance plénière du 10 novembre allait être annulée. En effet, il s'est avéré nécessaire de trouver une salle plus adaptée aux directives sanitaires en vigueur pour poursuivre les activités parlementaires.

Si cette séance plénière a été remplacée par des séances de groupe d'une durée de 3h30 chacune, chaque député a été indemnisé comme s'il avait siégé durant toute la journée : chacun a reçu une indemnité pleine de CHF 480 représentant au total CHF 72'000 pour les 150 députés.

Si tout travail mérite salaire, l'inverse est également vrai. Par conséquent, le groupe PLR n'admet pas recevoir des indemnités pour du travail qu'il n'a pas effectué et demande que seule une indemnité d'une demi-journée de CHF 240 soit versée pour la journée du 10 novembre : une indemnité correspondant donc au travail effectif.

Le groupe PLR représente près d'un tiers des députés du Grand Conseil et cette renonciation collective et unanime équivaut donc à une économie d'environ CHF 12'000 pour les contribuables vaudoises et vaudois. Cette économie apparaît d'autant plus opportune en cette période de crise où chaque denier public a son importance.

---

### **Contacts :**

**Marc-Olivier Buffat**, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

**Florence Gross**, députée PLR au Grand Conseil, 079 709 85 68

**Alexandre Berthoud**, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

**Florence Bettschart-Narbel**, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

**Quentin Racine**, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

**Floriane Wyss**, secrétaire générale du PLR Vaud, 077 426 85 35